



Limite de propriete avec mon voisin

Par uzelle

bonjour,
je possede une maison avec du terrain a la campagne. la separation avec mon voisin est délimitée par un petit ruisseau d environ 1m de largeur.
celui ci a décidé de s entourer (mettre un grillage) tout autour de sa propriété.
ma question est:
a combien du ruisseau devra t il mettre sa cloture?
merci bcp
cordialement